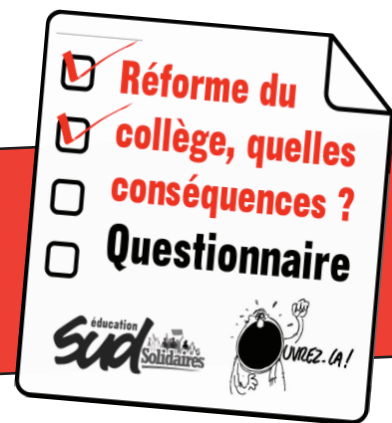


# « Réforme du collège : Et voilà l'travail ! »

**BILAN N°1/3 Conditions de Travail**  
**ENQUÊTE NATIONALE DE SUD ÉDUCATION**  
**AUPRÈS DES PERSONNELS DE COLLÈGES**



À la Rentrée 2016, le gouvernement a mis en place une réforme des cycles et des enseignements en collège. Afin d'évaluer les conditions de travail des personnels, SUD Éducation a lancé une enquête en ligne à laquelle plus de 600 personnes ont répondu ! Ce chiffre en dit long sur l'impact de cette réforme sur la vie des enseignant-e-s.

« Fin de carrière à pleurer, et pourtant j'ai aimé mon métier ! »

Avez-vous reçu une/des formation(s) satisfaisante(s) sur les nouveaux programmes ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	18%	78%	4%

« Formations indignes ! Les formateurs n'en savaient pas plus que les formés ! »

Avez-vous reçu une/des formation(s) satisfaisante(s) sur les EPI ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	11%	85%	4%



L'insatisfaction au sujet des formations reçues l'an dernier et cette année dans le cadre des réformes du collège et des programmes est tout simplement énorme. Elles sont presque systématiquement jugées « inutiles » et « inadaptées », et leur « contenu affligeant ». Elles traduisent manifestement « l'incroyable mépris de l'institution » pour les enseignant-e-s.

« Comment a-t-on pu imaginer un changement de tous les programmes en même temps ?!!! »

Votre temps de travail (préparation, évaluation, coordination, concertation) a-t-il augmenté ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	90%	8%	2%

« De nombreux collègues sont à bout. Deux collègues ont démissionné cette année après 20 ans de carrière ! »

**Le nombre de démissions a doublé par rapport aux années précédentes**  
(source = Ministère de l'Éducation nationale)

<b>Y a-t-il davantage de réunions depuis la mise en place de la réforme ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne se prononce pas</b>
	<b>80%</b>	<b>16%</b>	<b>4%</b>



La principale conséquence de la réforme d'après cette enquête est l'explosion de notre temps de travail puisque seul-e-s 8% estiment qu'il n'a pas augmenté. La « fatigue extrême due aux préparations » des nouveaux programmes et des EPI, auxquels s'ajoute la « mise en place non concertée de L'évaluation par compétences », aboutit à de « très nombreux arrêts maladies et burn-out ». La concertation (AP, EPI, cycle ou liaison école-collège) se fait sur le temps personnel, pendant la pause méridienne, après les cours ou le week-end.

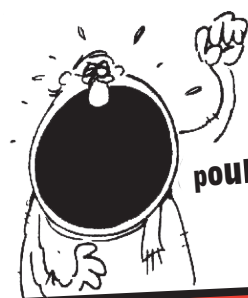
**«Je me sens en insécurité professionnelle (...)  
C'est du harcèlement de type France Télécom !»**

<b>Constatez-vous des concurrences ou tensions nouvelles entre collègues, disciplines, équipes ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne se prononce pas</b>
	<b>53%</b>	<b>36%</b>	<b>11%</b>



Entre « les IPR qui font pression pour mettre en place l'AP et les EPI », et l'administration qui fait « du chantage à la suppression de poste sur les enseignants du bloc scientifique pour les pousser à la polyvalence », les relations entre enseignants se sont gravement dégradées. « La concurrence entre les disciplines génère des tensions empêchant tout travail en équipes ».

éducation  
**SUD**



**pour un autre collège!**

**Pour un collège égalitaire, SUD éducation revendique :**

- ➔ Des effectifs réduits pour toutes et tous. Nous revendiquons une baisse des effectifs par classe pour atteindre 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA, les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-e-s dans les effectifs des classes. Nous revendiquons des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d'enseignement dans toutes les matières.
- ➔ Un collège réellement unique avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.
- ➔ La réduction du temps de travail. Nous revendiquons pour les enseignant-e-s que 3 heures soient soustraites des obligations de services pour être consacrées à la concertation, dans le cadre d'une baisse du temps de travail à 14h de classe par semaine + 3h de concertation.
- ➔ L'autonomie des équipes et non des chef-fe-s d'établissement : vers l'autogestion.